



HAL
open science

QUELLE SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. QUELLE SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS ? . Nos retraites, quelles solutions pour quel avenir ?, Sep 1991, Paris, France. pp.36-38. halshs-01527673

HAL Id: halshs-01527673

<https://shs.hal.science/halshs-01527673>

Submitted on 24 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELLE SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS ?

Maintenant, nous allons avoir le témoignage de Gérard-François Dumont qui est un économiste dans la lignée d'Alfred Sauvy.



- **Gérard-François Dumont** : Je crois qu'un certain nombre de personnes souffrent de la chaleur qu'il fait dans cette salle, aussi je vous propose de commencer par profiter des brises marines de l'Atlantique. Vous vous rappelez en effet qu'en 1659, un vaisseau qui venait du Brésil et qui se dirigeait vers la Guinée échoua sur une petite île et qu'il ne resta qu'un survivant, c'était Robinson Crusoë. Eh bien, je peux aujourd'hui vous révéler que Robinson Crusoë a connu toute la dramatique question des retraites

parce qu'il s'est posé aussi la question que nous nous posons cet après-midi. Un beau jour arriva sur la plage une bouteille qui contenait un message personnalisé à l'attention de M. Robinson Crusoë. Ce message venait d'une caisse par capitalisation qui lui expliquait que la retraite c'est l'épargne, c'est l'investissement et donc qu'il fallait absolument qu'il épargne pour ses vieux jours. Robinson Crusoë donc, se décida à faire des économies, c'est-à-dire 20 % du produit de son activité agricole et de sa pêche, il les mit de côté et il les mit dans des caisses qu'il appela des caisses de retraites. Alors les pois chiche, les haricots, les morues salées, tout cela était mis de côté et il se disait : comme cela il n'y a pas de problème, je pourrai vivre dans mes vieux jours, et il se sentait totalement assuré. Malheureusement, il y eut un certain nombre de tempêtes, surtout, un jour, un cyclone qui emporta toutes les caisses de retraites et il se rendit compte qu'il n'y avait plus rien pour pouvoir préserver la retraite et qu'il n'y avait plus rien pour garantir son inactivité.

Heureusement le même jour sur la plage, il trouva une seconde bouteille avec encore un message personnalisé, et là c'était un message qui venait d'une caisse de répartition qui lui disait : la retraite, c'est la solidarité entre les générations, c'est le devoir sacré pour les jeunes d'aider les vieux. C'est le même jour, vous connaissez l'histoire, où Robinson Crusoë sauva Vendredi et aussitôt il se dit que Vendredi était justement sa caisse de retraite par répartition et donc que Vendredi pourrait satisfaire ses besoins au temps de la retraite.

Malheureusement le temps passa, Robinson Crusoë devenait très fatigué, n'était plus capable de faire de l'agriculture ni de la pêche et Vendredi aussi se fatigua et il n'y eut plus personne pour pouvoir nourrir Robinson Crusoë et Vendredi. Heureusement, vous le savez, un bateau

passa et Robinson Crusoe put finir ses jours paisiblement dans son pays d'origine.

Des générations actives sont nécessaires pour assurer les retraites des générations qui ont cessé leur activité, quelle que soit la technique de retraite.

Mais enfin il en tira une leçon qui est inédite jusqu'à ce jour, c'est que des générations actives sont nécessaires pour assurer les retraites des générations qui ont cessé leur activité, quelle que soit la technique de retraite que l'on retienne.

C'est vrai, il y a eu une période en France, quand les taux d'intérêt réels étaient négatifs, quand l'inflation était rapide, où la capitalisation était une grande mal aimée. C'est vrai qu'un certain nombre de Français ont parfois souscrit des rentes éducation pour leurs enfants, ce qui leur a permis parfois d'acheter les livres scolaires pour une seule année et non de payer les années d'éducation. Alors aujourd'hui où la conjoncture a changé, où nous avons des taux d'intérêt positifs, où le nombre des retraités augmente, où les perspectives démographiques semblent plus sombres pour les régimes de répartition, la capitalisation semble revenir en force dans notre pays. Cela signifie-t-il qu'elle est une sécurité, une certitude ? Le passé a montré qu'elle ne l'était pas, nos brillants financiers nous expliquent qu'avec les techniques financières modernes la capitalisation subit beaucoup moins les risques du passé. Il n'empêche que personne ne peut savoir quel sera l'état des marchés financiers en 2000 ou 2005. Et je suis sûr qu'aujourd'hui même beaucoup de contrôleurs de gestion voudraient, dans leur préparation budgétaire 1992, connaître quelles vont être les taux d'inflation, PNB, commerce extérieur de l'année 1992.

La capitalisation n'est pas une assurance retraite, c'est une épargne retraite.

Donc, en définitive, il faut bien comprendre que la capitalisation n'est pas une assurance retraite. En effet, une assurance c'est un produit qui garantit une sécurité, qui définit à l'avance des conditions de versement et le montant d'une somme convenue au moment de la souscription. La capitalisation est une épargne-retraite mais non une assurance-retraite, une assurance de toucher une somme prédéterminée à l'avance.

Répartition, capitalisation, dans les deux systèmes, il faut bien que les actifs minorent leur pouvoir d'achat pour libérer des sommes qui sont versées aux retraités.

Deuxième point qu'il faut souligner, c'est que, en définitive, ces systèmes de capitalisation et de répartition sont des systèmes qui reposent peut-être sur des mécanismes que l'on peut rapprocher. En capitalisation il y a prélèvement sur les revenus des actifs. En répartition il y a aussi prélèvement sur les revenus des actifs. Certes, en répartition ce prélèvement s'opère directement sur les salaires alors qu'en capitalisation il s'opère indirectement à travers des rendements, des intérêts, des loyers, des plus-values. Mais les deux systèmes sont bien semblables, c'est-à-dire que dans les deux cas, il faut bien que les actifs minorent leur pouvoir d'achat pour pouvoir libérer des sommes qui sont versées aux retraités, soit directement par la répartition, soit indirectement par la capitalisation. Et ces deux systèmes subissent, de la même façon,

l'augmentation de la longévité de la vie puisque, tant dans la répartition que dans la capitalisation, si les retraités vivent plus longtemps il faut, bien entendu, les servir pendant des années plus nombreuses.

La capitalisation est un système de répartition financière, la répartition est un système de capitalisation humaine.

Donc on pourrait, en maniant peut-être le paradoxe diront certains, aller un peu plus loin et considérer que, en définitive, ces deux systèmes sont, du point de vue de leur méthode, relativement semblables. La capitalisation est un système de répartition financière. La répartition est un système de capitalisation humaine. Donc vous voyez comment on peut jongler avec les deux termes.

D'où la conclusion que je vous proposerai et qui consiste à dire que le débat capitalisation-répartition est sans doute un débat vain qui masque peut-être les vieux problèmes. Il faut certainement cesser cette espèce de bataille de tranchées entre les tenants de la capitalisation et les tenants de la répartition. Chaque technique vit dans un même environnement politique, économique et démographique. Chaque formule peut craindre des déséquilibres démographiques qui peuvent mettre en péril la solidarité entre les générations. L'avenir des retraites est, dans tous les cas, soumis aux aléas des évolutions macro-économiques et aussi des politiques qui seront décidées par les Etats dans les années futures.

En tout état de cause, il faut toujours qu'il y ait quelqu'un qui paye. Il n'y a pas, à cet égard, de cassette que l'on peut libérer à un certain moment pour payer sa retraite. Il faut bien une génération active pour soutenir la génération qui a cessé son activité. Cela signifie que dans une génération par exemple l'avenir des retraites dépend bien entendu de la structure des âges au regard de l'activité, de l'efficience de cette structure, mais dépend en tout état de cause d'une solidarité entre les générations d'actifs et les générations d'inactifs.